

# Barbazan-Debat

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 66 - Septembre 2026

## SOMMAIRE

Page  
2

*Editorial*

Page  
3-5

*Remise de  
médaille*

Pages  
6-8

*La vie  
municipale*

Pages  
9-10

*Document  
DICRIM*

Pages  
11-14

*Informations  
Générales*

Pages  
15-17

*Un tour  
d'horizon*

Pages  
18-23

*Du côté  
des associations*

Page  
24

*Informations  
utiles*





## **Barbazanaises, Barbazanais,**

C'est la reprise, après des vacances compliquées pour beaucoup d'entre nous. Cet été restera l'un des plus caniculaires vécus : il ne restera pas sans effet sur des situations que nous devons appréhender à l'avenir avec la plus grande lucidité. Nous avons tenu compte d'ores et déjà de cela en prévoyant l'équipement de plusieurs bâtiments communaux, afin d'offrir des espaces de fraîcheur aux personnes les plus vulnérables, ainsi qu'aux enfants des écoles.

Le nouveau restaurant scolaire est opérationnel pour la rentrée 2026/2027. Il propose à tous un espace moderne et de plus grande capacité, dans des conditions optimales d'accueil.

Le chantier de la construction de l'école maternelle a débuté. Cette opération prévue pour une durée de 14 mois a demandé des aménagements pensés en concertation avec l'équipe enseignante, les parents d'élèves, le personnel communal. Des déménagements successifs et réaménagements ont mobilisé les services des agents municipaux, qui ont démontré une capacité d'adaptation et d'investissement remarquables.

Élus et professionnels municipaux ont mobilisé toute leur énergie afin de poursuivre l'amélioration du cadre et de l'espace de vie des enfants.

C'est avec une profonde émotion que j'ai reçu récemment une Babazanaise qui a écrit une chanson dont le thème central est notre ville de Barbazan. Elle y décrit la qualité de vie qui l'a accueillie voici quelques années : des mots justes, qui dépeignent notre village comme un véritable havre de paix. Tout cela sur un accompagnement musical adapté, particulièrement remarquable.

Nul doute que cette chanson deviendra en bien peu de temps « l'Hymne » de Barbazan-Debat ...

Chère Olga, les Barbazanais vous remercient chaleureusement et vous témoignent toute leur reconnaissance.

Le Maire,  
Jean-Christian Pédeboy.

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Jean-Christian Pédeboy', written over a faint background of green foliage.

# Jean-Christian PEDEBOY décoré de la Légion d'Honneur

Le 17 juillet 2026, notre Maire Jean-Christian PEDEBOY, s'est vu remettre les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur par Maryse CARRÈRE, Sénatrice des Hautes-Pyrénées.

Assistaient à cette cérémonie :

Jean SALOMON, Préfet des Hautes-Pyrénées ; Maryse CARRÈRE, Sénatrice des Hautes-Pyrénées ; le Général Jean-Pierre GUILLERMIN, Président de la Section des Hautes-Pyrénées des membres de la Légion d'Honneur ; Ghislaine TAFFARY, Présidente Départementale de l'Ordre National du Mérite ; les anciens députés, Chantal ROBIN CARILLO, Claude GAISTS, Jean-Bernard SEMPASTOUS. Patrick VIGNES, Président de la CATLP ; Gérard TRÉMÈGE, ancien Président de la CATLP et ancien Maire de Tarbes ; Jean-Louis CAZAUBON, Vice-Président de la Région Occitanie ; des conseillers départementaux ; des maires et conseillers communautaires ; le Conseil Municipal de Barbazan-Debat ; les employés communaux, les amis du Maire et sa famille.

## Madame la sénatrice a commencé son discours par ces mots :

« Quand j'ai commencé à préparer ce discours, je me suis dit qu'il y avait des distinctions qui récompensaient une carrière, et puis il y a celles qui récompensent une manière d'être !

Pour toi Jean Christian, je pense que c'est à la foi l'une et l'autre.

Ton parcours, qu'il soit, professionnel, politique, familial, amical, ton état d'esprit, et tous les traits de caractère que j'ai cités précédemment ont compté dans cette attribution.

Tu n'as jamais recherché les honneurs. Tu as toujours préféré l'action à la lumière, l'efficacité aux discours et le collectif à la réussite professionnelle. C'est précisément cette discrétion qui rend aujourd'hui cette distinction si méritée.



Né en 1947 à Barbazan-Debat, tu grandis dans une famille d'imprimeurs. Très tôt, tu comprends que le savoir et l'innovation sont les meilleurs moteurs de la réussite. Après des études au lycée Victor-Duruy de Bagnères-de-Bigorre, tu rejoins Paris pour te former aux arts graphiques à l'école Estienne, tout en suivant une formation en communication à l'EFAP.

De retour dans les Hautes-Pyrénées, tu modernises l'entreprise familiale en introduisant les nouvelles techniques d'impression offset, puis tu crées ta propre société. Ton esprit d'entreprise, ton sens de l'innovation et ta capacité à convaincre te permettent rapidement de développer ton activité.

En rejoignant Conseil Imprim à Tarbes, tu contribues de manière décisive à sa croissance. Devenu Directeur Général, tu développes l'entreprise, diversifies son activité, rachètes plusieurs imprimeries et consolides durablement l'emploi.

Élu conseiller municipal en 1983, puis adjoint au Maire, tu deviens Maire de Barbazan-Debat en 2008. Ton action municipale est guidée par une ambition constante : améliorer concrètement la vie quotidienne de tes administrés.

Sous ton impulsion, la Commune modernise ses équipements publics, rénove ses écoles, investit dans le numérique éducatif, développe les activités périscolaires, construit une résidence pour les seniors, favorise la création de logements sociaux et engage une profonde revitalisation de son centre-ville. Lorsque l'on se penche sur toutes ces réalisations, on se rend compte combien sous tes mandats la commune de Barbazan Debat a été pionnière dans bien des domaines. Sûrement tes talents de bâtisseur, d'entrepreneur mais aussi un esprit visionnaire et novateur ont été déterminants. A Barbazan-Debat, alors que rien n'existe, tu crées le club de rugby de la Commune. Avec quelques bénévoles seulement, tu aménages un terrain, construis les premiers vestiaires et fédères toute une population autour d'un projet commun.

Cette Initiative sera le point de départ d'une formidable aventure collective. Le rugby devient le moteur du développement sportif de la Commune, jusqu'à donner naissance à un complexe accueillant aujourd'hui de nombreuses disciplines. Derrière cette réalisation, se trouve une conviction simple que tu fais tienne :

Le sport est formidable outil d'éducation, d'intégration et d'épanouissement pour la jeunesse.

Une autre passion t'accompagne tout au long de ta vie : le chant.

Doté d'une voix remarquable et remarquable tu suis pendant de nombreuses années l'enseignement de la cantatrice Suzy CHEYSSAC.

Plusieurs opportunités professionnelles s'offrent à toi, y compris à l'international. Pourtant tu les refuses, préférant rester fidèle à tes responsabilités professionnelles et familiales.

Tu choisis de chanter uniquement pour le plaisir et le partage.

Cette passion deviendra, des années plus tard, un formidable outil de solidarité. Les deux albums que tu enregistres au profit de la Fondation Perce-Neige permettent de reverser intégralement la recette au profit des personnes en situation de handicap. Là encore, le talent n'est jamais mis au service de la réussite personnelle, mais toujours de l'intérêt général. Cet engagement au service des autres trouve naturellement son prolongement dans la vie publique.

Durant la crise sanitaire liée à la Covid-19, ton engagement prend une dimension toute particulière. Barbazan-Debat devient le centre de vaccination pour le canton, permettant à près de 1 500 personnes d'être vaccinées et tu participes ensuite au développement d'un dispositif de vaccination itinérant destiné à aller au plus près des populations les plus fragiles. Ces actions te vaudront d'accueillir le Président de la République dans ta commune ! Nous avons partagé ce moment gratifiant pour ton action et celle de ton Conseil Municipal.

Dans ces moments difficiles, tu démontres que l'engagement public prend tout son sens lorsqu'il répond avec efficacité et humanité aux besoins de la population.

Ce parcours est remarquable par la diversité de ses réussites Entrepreneur innovant, Sportif passionné, Chanteur talentueux.



Très attaché au patrimoine, tu entreprends également la restauration de l'église et de la chapelle de Piétat, avec le concours de l'écrivain Paulo COELHO, tout en créant une association destinée à préserver ce lieu emblématique.

Soucieux de l'environnement, tu œuvres à la préservation du Bois du Rebisclo, développes l'enfouissement des réseaux, engages la commune dans la transition énergétique et améliore durablement le cadre de vie.

Mais ton action ne s'arrête pas aux frontières de Barbazan-Debat.

Élu Conseiller Départemental, Président du syndicat de transport Le Fil Vert, Vice-Président de l'agglomération du Grand Tarbes, tu mets ton expérience au service d'un territoire bien plus vaste, toujours avec la même volonté de rassembler et d'agir. Élu de proximité. Développeur économique, Défenseur du patrimoine, Acteur de la solidarité.

Mais au-delà de ces fonctions, une qualité revient constamment dans les témoignages de celles et ceux qui te côtoient au quotidien : ta disponibilité. : Disponibilité envers tes collaborateurs ; Disponibilité envers les associations ; Disponibilité envers les habitants.





Disponibilité envers les plus fragiles. Durant plusieurs décennies, tu n'as jamais cessé de mettre ton énergie au service de l'intérêt général. Ton parcours rappelle qu'il existe des femmes et des hommes qui construisent patiemment leur territoire, sans bruit, sans rechercher les récompenses, mais avec une constance et une générosité exemplaires. Dans une époque où la chose publique est parfois caricaturée, ou l'on s'oppose plus qu'on se rassemble, tu nous rappelles qu'il existe une autre façon de faire de la politique : avec humilité, sérénité, écoute, respect et surtout humanité !

#### Un extrait du discours de Jean-Christian PEDEBOY

« Un grand merci Madame la Sénatrice, Chère Maryse, de m'avoir remis au nom du Président de la République les insignes de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur et aussi d'avoir retracé ma carrière comme tu viens de le faire, même si j'en suis un peu troublé et mal à l'aise.

Je me suis toujours imposé une certaine discrétion. car la discrétion est un atout précieux dans bien des domaines. elle permet d'avancer en Amitié, dans les affaires et dans la concrétisation de projets, Mais je suis obligé chers amis qui m'entourez ce soir de me découvrir un peu.

Ma première pensée va vers mon père combattant et évadé de la guerre 1939-1945, à qui lors des fêtes de famille on demandait de raconter son évasion. Les images de cette évasion ont défilé quelques instants dans ma tête comme ont raisonné ces paroles captées au cours d'un récit « je ne suis pas pour les décorations. J'ai eu la chance de ne pas avoir la croix de bois, pour les autres seule la croix des évadés me tient à cœur, car elle est le symbole de la Liberté. »

Alors je me suis dit que penserait-il de cette distinction ?

Ma deuxième pensée fut pour mon frère Jean-Marc, décédé trop jeune, brillant élève diplômé de l'École ESTIENNE, qui a décidé de ne pas poursuivre la carrière professionnelle à laquelle il était destiné pour céder aux supplications de notre mère qui voulait que l'un de nous reprenne le commerce familial. Ce commerce qui n'était malheureusement pas sans risque pour la santé.

Puis la pellicule se déroule, comment en suis-je arrivé là : ce n'est tout de même pas le hasard ? Pourtant si, dans une carrière professionnelle et politique, l'envie, la volonté, l'opiniâtreté ne suffisent pas. Il faut aussi un coup de pouce du destin.

Et là je voudrais rendre hommage à quatre personnes qui ont énormément compté dans ma vie professionnelle.



J'avais seize ans, je venais d'avoir mon permis de chasse et au cours d'une sortie aux cailles (il y en avait beaucoup à l'époque dans la plaine entre Barbazan et Soues) j'ai fait la connaissance d'un Monsieur qui se promenait son fusil sur l'épaule, sans chien. Je fus immédiatement frappé par l'allure, l'élégance, et la tenue vestimentaire de ce Monsieur. Nous à la campagne nous n'avions pas l'habitude de rencontrer des gens comme ça sur un territoire de chasse.

Bien qu'impressionné, nous avons sympathisé. N'ayant pas de chien il m'a demandé s'il pouvait m'accompagner un moment pour voir travailler le chien et tirer quelques cailles. Heureux de sa journée, il m'a demandé si je revenais le lendemain et s'il pouvait se joindre à moi car il était là pour quelques jours en vacances à Soues.

De là, s'est créée une très grande amitié et pendant de nombreuses années il est venu tous les ans pendant huit jours hébergé chez mes parents pour chasser la caille.

Pourquoi cette rencontre a-t-elle marqué un tournant dans ma vie ?

Tout simplement parce que ce monsieur occupait un poste très important au sein de l'Ambassade d'Argentine, avenue Kleber à Paris, et durant mes années d'étude, je passais régulièrement à l'ambassade de même que chez lui rue Ledru Rolin où j'ai pu m'enrichir de relations importantes.

Cette distinction honore ton parcours, je sais que tu la partageras avec les tiens. Elle est une étape et non pas une fin donc continue à faire ce que tu sais faire si bien servir avec cœur, avec bienveillance et cette exigence qui te caractérise !

Je n'oublie pas qu'une vie si accomplie ne se parcourt pas seule.

Elle n'est pleine de sens que si on la partage.

Aussi je rends hommage à cet instant à tous ceux qui t'ont accompagné et qui continueront d'être à tes côtés : ta famille et ta chère épouse en premier. »

Il donnait des cours d'espagnol en dehors de son travail et c'est tout naturellement que j'ai fait partie de ses élèves à raison de deux cours par semaine car il voulait que je parle cette langue couramment, nourrissant à mon égard certains projets.

Le destin en a décidé autrement .... mais ce fut pour moi une merveilleuse aventure enrichissante qui a contribué à mon épanouissement.

La deuxième personne qui a compté dans ma vie professionnelle fut Serge ESPIGAT, PDG de Conseil Imprim, qui m'a proposé de le rejoindre au sein de son entreprise en 1985. Nous avons fait un long chemin ensemble sans embuches, avec complicité, respect et affection.

Merci Serge pour tout ce que tu as fait pour celui que tu appelais ton « neveu »



La troisième personne c'est Jean MOURA mon médecin avec qui j'ai beaucoup appris. C'était pour moi un deuxième père.

Nous partageons beaucoup de points communs, ancien trois quart aile du Stadoceste Tarbais et du Stade Toulousain, il aimait la chasse, l'Opéra. Il était avec son épouse, Gisèle, invité à tous les repas de famille et nous nous retrouvions tous les ans pour passer des vacances ensemble dans une station balnéaire qu'il affectionnait tout particulièrement.

Grand humaniste, très cultivé, d'une simplicité et d'une gentillesse hors du commun, il faisait l'admiration de tous Il s'adaptait à toutes les situations, et avait un profond respect d'autrui.

Enfin la quatrième personne s'appelait Suzy CHEYSSAC, grande cantatrice mondialement connue que j'ai eu la chance de rencontrer grâce à un ami qui se trouve dans cette salle. Merci Jean-Claude.

Les débuts furent difficiles car je ne voulais pas entendre parler d'Opéra. Seul Louis Mariano m'intéressait, au point qu'au bout de trois leçons, voyant que Suzy s'obstinait à me diriger vers l'Opéra, j'ai claqué la porte. Deux jours après, le téléphone sonnait, c'était Suzy qui me suppliait de revenir « Reviens, Je vais te faire travailler, on va faire chacun un bout de chemin, je vais t'apprendre le beau chant, fais-moi confiance et en fin de séance on chantera je te le promets un peu de Mariano... » Je me suis laissé tenter. Cela a duré deux mois. Au bout de deux mois, elle avait gagné.

C'était la première fois que j'acceptais avec satisfaction une défaite, car de certaines défaites naissent de merveilleuses victoires, que je n'aurais jamais connues sans l'immense talent de cette diva, Merci. Suzy.



Ma carrière professionnelle terminée, j'ai pu me consacrer pleinement à ma deuxième occupation. Celle de Maire d'abord, puis de Conseiller Départemental et Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées.

C'est donc en 2008, libre de toutes autres contraintes que j'ai pu me consacrer au Village qui m'a vu naître et pour lequel je nourrissais de grandes ambitions.

Ce fut le cas et c'est toujours vrai aujourd'hui.

Ma plus grande reconnaissance ira à mon adjointe Claudine RIVALETTO soldat de la première heure, lève tôt, d'un dévouement exemplaire et d'une grande fidélité sans qui je n'aurais pas pu réaliser mes ambitions. Si nous sommes là aujourd'hui je sais que c'est grâce à elle, je sais maintenant qu'elle travaillait dans l'ombre sur ce dossier qui lui tenait à cœur.

Elle n'a pas ménagé ses efforts, ses contacts, comme elle l'a toujours fait dans bien des domaines pour m'offrir ce merveilleux cadeau. Merci Claudine du fond du cœur.



Ensuite mes remerciements iront, à ce que j'appellerai ma garde rapprochée, Claude DELMAS, travailleur, efficace, averti, et omniprésent, lui aussi soldat de la première heure, qui se dépense sans compter afin de respecter la route tracée.

Yves LOUPRET, le plus jeune d'entre nous, en qui je nourris de gros espoirs pour l'avenir tant son efficacité en ce qui concerne les finances est pour moi d'une évidence caractérisée et pour l'avenir une réelle sécurité.

Je rappelle qu'il vient de prendre en charge les finances en tant que Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées et que déjà j'ai cru comprendre que ses qualités en la matière sont unanimement reconnues.

Régine POUYENNE-VIGNAU, en charge d'une mission qui lui tient à cœur, qu'elle affectionne tout particulièrement, tant son souci de l'autre et son désir d'aide et de bienveillance sont inscrits en grosses lettres dans ses gènes et dans son cœur.

Merci Régine pour tout ce que tu fais depuis bien longtemps, au travers du CCAS, de la Banque Alimentaire et de bien d'autres actions humanitaires.



Jean-Luc MANSE, passionné de sport apporte toute son énergie en la matière et son dévouement au service des associations.

Anne-Marie OLALLA, récemment retraitée de renseignement apporte ses compétences en matière de culture et d'environnement empreintes de nouvelles idées, de nouveaux projets.

Fabrice SCHAEFFER, encore en activité, professeur des écoles, met son savoir en la matière au service des activités scolaires et extrascolaires. Enfin Michel LARROUY qui nous informe régulièrement de l'actualité municipale, de la vie du village au travers des trois bulletins municipaux annuels, confectionnés par ses soins grâce à un engagement digne d'un journaliste professionnel.

Enfin un grand Merci à vous tous les membres du Conseil Municipal anciens et nouveaux.

Nouveaux qui avez su vous intégrer rapidement et me persuader de votre volonté et de vos bitions pour l'Avenir de Barbazan-Debat.

Avant d'en terminer, je veux adresser toute ma reconnaissance et mes remerciements à vous mes amis qui sont ici présents et qui ont beaucoup compté à des degrés divers.

Si vous êtes ici, si j'ai souhaité votre présence, c'est que vous avez les uns les autres participé à cette belle aventure, vous avez été présents à des moments importants de ma vie

L'Amitié est un lien important de confiance et d'authenticité que j'ai souhaité aujourd'hui voir éclairer de sa flamme.

Je veux reprendre en partie les paroles de la chanson de Françoise HARDI :

« Vous avez chers amis cette douceur des plus beaux paysages et la fidélité des oiseaux de passage ».

Merci à vous tous.



Enfin mes derniers mots iront à ma famille

En premier Myriam. Je lui dis ce soir un immense Merci, Je suis pleinement conscient des sacrifices qu'elle a consentis.

Ce n'est pas facile d'être la femme d'un homme occupé qui consacre beaucoup de temps à sa carrière professionnelle, puis ensuite d'un homme public qui s'est mis au service des autres.

Cela ne laisse pas beaucoup de place à la famille à sa femme et ses enfants. Et j'ai bien conscience des moments de solitude, des moments à passer à attendre, des repas non partagés, des moments à espérer une petite fenêtre qui permette de s'évader et passer deux ou trois jours loin des obligations quotidiennes.

Mounou. Je te dois beaucoup et je te remercie d'avoir accepté que je mène la vie que j'ai souhaitée mener.

Merci à mes enfants Célia et Richard, leurs conjoints Olivier et Thiphène, mes petits-enfants Azuela, Vadim, Dimitri, Jade, Angéline, Noémie, Cassandra, Julien, Mathilde.

Vous m'apportez beaucoup de satisfaction et tant de bonheur Je suis fier de vous.

Cathy, ma belle-sœur, ses enfants Roxane, Margaux, Davy, Romain et petit Paul. Merci de votre présence.

Un grand Merci à Pierrot et Marie d'avoir été toujours là quand il fallait ainsi qu'à Adda et Françoise.

En guise de conclusion, permettez-moi de vous dire encore une fois à toutes et à tous de tout cœur et avec toute mon affection, Merci de m'avoir accompagné pour l'entrée dans cet ordre prestigieux.

Bonne soirée à tous. »







## Le nouveau restaurant scolaire est prêt pour la rentrée !

Après un peu plus d'un an de travaux, le nouveau restaurant scolaire est désormais terminé. Situé à proximité immédiate des écoles du centre du village, il a été conçu pour offrir aux enfants un accès à la fois pratique et sécurisé.

Plus spacieux (+110 m<sup>2</sup> par rapport à l'ancien bâtiment) et résolument moderne, cet équipement s'intègre parfaitement dans son environnement, notamment grâce à son toit-terrasse végétalisé. Le confort des usagers a été au cœur du projet, avec un travail soigné sur l'isolation thermique et acoustique: plafond équipé de panneaux absorbants et sol recouvert d'une moquette technique limitant les nuisances sonores.

Les élèves seront accueillis dans deux espaces distincts : une salle dédiée aux maternelles, avec un service à l'assiette et une salle en self-service pour les élèves de l'école élémentaire.

Il permettra d'accueillir plus de 300 élèves dans des conditions optimales, tout en anticipant les besoins futurs de la commune.

Les cuisines ont été agrandies et modernisées, avec l'installation de deux chambres froides. Le choix a été fait par la municipalité d'un fonctionnement en liaison froide, sans préparation des repas sur place.



De nouveaux sanitaires, adaptés à l'âge des enfants, ont également été créés. Les conditions de travail du personnel ont été améliorées avec l'aménagement d'un espace vestiaire et d'un local de ménage dans l'ancien presbytère.

En matière d'énergie, le choix a été fait avec des pompes à chaleur double flux pour un meilleur confort et moins de dépenses par rapport au restaurant actuel.

Les études et travaux, lancés début 2023, représentent un investissement de 1,2 million d'euros. L'installation du mobilier et du matériel de cuisine a été finalisée avec l'appui des services techniques. Le restaurant scolaire a ouvert ses portes durant les vacances afin de familiariser le personnel à ce nouveau mode de gestion avant la rentrée de septembre.



## Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Il accompagne les personnes les plus fragiles et veille à répondre aux besoins sociaux des habitants de la commune.

Il assure des missions d'accueil, d'écoute, d'accompagnement, de coordination, d'orientation auprès des personnes en situation de handicap, des personnes âgées, des familles ou des personnes en situation de précarité et de faciliter l'accès aux aides sociales.

Administré par un conseil d'administration présidé par le Maire, il est composé, à parts égales, de membres élus du conseil municipal

et de représentants de la société civile désignés par le Maire.

Les missions principales sont :

- l'accompagnement dans des démarches d'aide sociale (instruction des dossiers, etc...),
- mener des actions de prévention notamment le dépistage des cancers, les complications de la maladie diabétique.



La commune a priorisé l'aide alimentaire distribuée une fois par mois au sein de la commune en lien avec la Banque Alimentaire des Hautes Pyrénées. Les denrées alimentaires achetées sont distribuées aux bénéficiaires après constitution d'un dossier.

Le C.C.A.S. sous l'autorité d'un adjoint organise la distribution avec l'aide d'une équipe de bénévoles respectant la confidentialité.

Lors des conseils d'administration, les membres

sont informés des mesures prises et formulent des suggestions pour améliorer les services rendus. Compte tenu du nombre de bénéficiaires, des différentes actions menées, le C.C.A.S. a toute sa place dans la vie municipale. **Permanence du C.C.A.S.** : elle est assurée chaque mardi de 14h à 17 h en mairie de préférence sur rendez-vous. Téléphone 05 62 33 95 67



## Commémoration du 8 mai

Le 81<sup>e</sup> anniversaire de la fin des combats de la Seconde Guerre Mondiale a été célébré, lors d'une cérémonie organisée au Monument aux Morts. Une cinquantaine de personnes ont participé à ce moment de recueillement au cours de cette matinée empreinte de solennité.



Aux côtés de M. le Maire se tenaient notamment M. Joseph Tabonet, représentant l'Amicale des Anciens de la Légion étrangère, MM. **BONNET** et **PEYROUSET**, porte-drapeaux, ainsi que M. **DUPOUEY** président de la Fnaca et ses représentants MM. **MARMOUGET** et **CAPDEVIELLE**.

La cérémonie a débuté par la lecture du message officiel de Mme Catherine Vautrin, avant le dépôt des trois gerbes traditionnelles. L'appel des enfants du village morts pour la France lors des deux guerres mondiales, suivi de la sonnerie aux morts et d'une minute de silence, a précédé l'interprétation de **La Marseillaise** par le ténor Tony Poncet.

En ce moment de mémoire et de recueillement, nos pensées vont aux soldats tombés au combat, mais également aux combattants, aux résistants, ainsi qu'aux hommes, femmes et enfants victimes des violences de guerre. Et naturellement, nos regards inquiets se tournent aussi vers les nombreux conflits qui continuent d'endeuiller le monde aujourd'hui.



## Le plan de Sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est en cours de réactualisation pour répondre aux enjeux des risques naturels et technologiques. Est détaillé le rôle des élus, des services communaux et des secours pour informer, protéger la population, traiter l'évènement et si nécessité secourir les personnes.

Un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) va être mis à la disposition des administrés pour adopter les bons comportements face aux aléas.

Il est à conserver car en cas de besoin, il sera un allié précieux.

Le plan de sauvegarde a pour mission de retracer les risques majeurs identifiés sur notre commune.

Ce sont : les risques d'origine naturelle (inondation...), les risques d'origine technologique (transport de matières dangereuses...), les risques industriels, les risques particuliers (risques sanitaires, menaces terroristes).

L'activation du plan de sauvegarde confronté à des accidents majeurs permet la diffusion des alertes. C'est un relais des services de

la préfecture dans les situations d'urgence particulières susceptibles de causer de graves dommages aux personnes et aux biens.

Au niveau des écoles, le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) est un document opérationnel de gestion de crise qui en cas de catastrophe majeure, doit permettre de mettre en sécurité les élèves et les personnels et d'être prêt à mettre en place les directives des autorités en attendant l'arrivée des secours.





Si vous êtes témoin d'un événement, voici les numéros d'urgence à connaître :

|            |                       |
|------------|-----------------------|
| <b>112</b> | N° Urgence européen   |
| <b>15</b>  | SAMU                  |
| <b>18</b>  | SDIS (pompiers)       |
| <b>17</b>  | Police ou Gendarmerie |

|                      |                                                                                                                                                                                                                |
|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Mairie</b>        |                                                                                                                                                                                                                |
| Téléphone            | 05-62-33-95-67                                                                                                                                                                                                 |
| Mail                 | mairie@barbazan-debat.fr                                                                                                                                                                                       |
| Horaires d'ouverture | <ul style="list-style-type: none"><li>• Du lundi au mercredi : de 8H30 à 12H00 et de 13H00 à 18H00</li><li>• Le jeudi : de 13H00 à 18H00</li><li>• Le vendredi : de 8H30 à 12H00 et de 13H00 à 17H00</li></ul> |

### Sites internet utiles :

Services de l'état des Hautes-Pyrénées : <http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr>

Pour en savoir plus sur les risques majeurs : <http://www.prim.net>

Pour en savoir plus sur les risques du département : <http://www.risquesmajeurs.hautes-pyrenees.pref.gouv.fr>

Pour plus de renseignements sur notre commune :  
*Site internet de la mairie, Panneau Pocket, panneau lumineux, téléphone portable.*

### L'alerte sur la commune :

- En cas d'incident majeur, l'alerte est donnée par :
- les cloches de l'église du village et de l'église de Piétat pour tous les risques qui concernent la commune
  - la diffusion de messages par les haut-parleurs dans le cas d'absence d'électricité
  - la distribution de consignes selon les risques à caractère national.
  - le site de la commune, Panneau Pocket, panneau lumineux.

## RAPPELS PRATIQUES

### Catastrophes naturelles

Dès la survenance d'un sinistre, toute personne a la possibilité de demander, à la mairie, une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle et doit déclarer les dégâts à son assurance dans les 5 jours qui suivent le sinistre.

Pour être indemnisé au titre des catastrophes naturelles, il faut :

- que les biens endommagés soient couverts par un contrat d'assurance
- que l'état de catastrophe naturelle soit reconnu par un arrêté interministériel.

### Nids de frelons asiatiques

Les nids sont de forme sphérique de diamètre de 50 à 80 cm et implantés généralement très en hauteur (10 à 12 m). Leur destruction doit être réalisée par des professionnels munis d'une tenue spéciale de protection intégrale.

Il est préférable de faire appel à une entreprise privée de désinsectisation, le recours aux pompiers devant rester exceptionnel (carence avérée des sociétés spécialisées ou nid trop difficile d'accès)

Le coût de cette intervention est supporté par le propriétaire du lieu où se situe le nid.

### La canicule



- ⇒ il fait très chaud
- ⇒ la température ne descend pas la nuit
- ⇒ le phénomène dure depuis plusieurs jours

#### Comment réagir ?

- Boire au moins 1,5l/jour, mouiller sa peau plusieurs fois par jour
- Ne pas consommer d'alcool, manger normalement (fruits, légumes, soupe...)
- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes, ne pas faire d'efforts physiques intenses
- Maintenir l'habitation à l'abri de la chaleur en fermant les volets
- Prendre des nouvelles de l'entourage
- Pour les personnes fragiles, passer quelques heures dans un endroit frais ou climatisé, éviter les activités extérieures.
- Appeler immédiatement le **15** si une personne est victime d'un malaise.

### Grand froid

- Se protéger du froid et de l'humidité.
- Prendre des nouvelles des proches et du voisinage.
- Aérer son logement pour éviter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone.
- Éviter les activités extérieures.
- Ne pas surchauffer son logement.

**A CONSERVER**

Édition 2026

# Commune de BARBAZAN-DEBAT

\*\*\*\*

## DICRIM simplifié

Document d'Information Communal  
sur les Risques Majeurs

\*\*\*\*



### Le mot du maire

Chers administrés,

*La sécurité des habitants de BARBAZAN-DEBAT. Fait partie des préoccupations de l'équipe municipale.*

*Le présent document est destiné à vous informer sur les consignes de sécurité à adopter pour faire face aux risques majeurs identifiés sur notre commune. Quelques informations pratiques vous sont aussi délivrées.*

*Je vous demande de consulter attentivement cette plaquette et de **la conserver précieusement**.*

*En complément de ce travail d'information, la commune a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ayant pour objectif l'organisation des moyens communaux pour gérer les risques identifiés.*

*La mairie tient à votre disposition les différents documents d'information sur les risques recensés.*

*En espérant ne jamais avoir à appliquer ces précautions de sécurité, je vous souhaite une bonne lecture.*

*Le maire Jean Christian PEDEBOY*

# LES BONS RÉFLEXES FACE AUX RISQUES MAJEURS

**Risque majeur : Phénomène caractérisé par sa faible fréquence et par son énorme gravité.**

En cas de catastrophe naturelle ou technologique, dès que le citoyen a été prévenu, il doit respecter des consignes générales suivantes :

| D  | AVANT                                                                                                                                                                                                          | PENDANT                                                                                                                                                                                             | APRES                                                                                                                                                                                              |
|----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| A  | Prévoir : <ul style="list-style-type: none"><li>- une radio portable équipée de piles</li><li>- une lampe de poche (piles à vérifier)</li><li>- une réserve d'eau potable</li></ul>                            | - se conformer immédiatement aux consignes reçues : évacuer ou se confiner en fonction de la nature du risque (cf consignes ci contre)                                                              | - écouter la radio                                                                                                                                                                                 |
| N  |                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                     | - évaluer les dégâts et s'éloigner des zones dangereuses                                                                                                                                           |
| S  | - lors d'une pré-alerte pour une éventuelle évacuation, un sac contenant les affaires de 1 <sup>ère</sup> nécessité (médicaments urgents, papiers d'identité et importants, vêtements chauds, un peu d'argent) | <b>Écouter la radio</b><br>France-Info et radios locales<br><br>Pour information sur l'évolution de la situation | <b>Ne pas aller chercher les enfants à l'école</b><br><br>Les enfants sont pris en charge par leurs enseignants |
| T  |                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                     | <b>Ne pas téléphoner</b><br>Sauf cas de nécessité vitale<br><br>Pour libérer les lignes pour les secours      |
| O  |                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                     | - se mettre à la disposition des secours                                                                                                                                                           |
| U  | - Sinformer en mairie des mesures de sauvegarde prévues par le Plan Communal de Sauvegarde                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                    |
| S  | - 1 Appareil photo                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                    |
| LE | -Vêtements chaud+ couverture de survie                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                    |
| S  |                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                    |
| C  |                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                    |
| AS |                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                    |

## CONSIGNES SPECIFIQUES

- Évacuation :**
- Couper les réseaux (gaz, électricité, eau)
  - Sortir du logement avec un sac contenant les affaires de 1ere nécessité
  - Se rendre au point de regroupement défini par les autorités ou annoncé lors de la consigne d'évacuation
  - Dans tous les cas, se conformer aux consignes reçues
- Confinement :**
- Se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche
  - Fermer portes et fenêtres, les cafeuteur
  - Arrêter les systèmes de ventilation et de climatisation
  - Boucher tous les systèmes avec prise d'air extérieure avec des chiffons ou des linges humides
  - Dans tous les cas, se conformer aux consignes reçues

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  <b>Épi-zootie</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |  <b>Chutes de neige</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |  <b>Chutes de blocs- Glissement de terrain</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |  <b>Menace terroriste</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Éviter de manipuler des animaux malades ou morts.</li><li>- Se laver systématiquement les mains après tout contact.</li><li>- Se tenir informé des règles à suivre autour des zones touchées par l'épi-zootie.</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                        | <ul style="list-style-type: none"><li>-Se renseigner sur l'état des routes.</li><li>-Limiter les déplacements ; rester chez soi dans la mesure du possible.</li><li>-Protéger les canalisations de gel.</li><li>-Ne pas toucher les fils électriques tombés au sol.</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | <ul style="list-style-type: none"><li>- Se conformer aux consignes données par les autorités.</li><li>- Respecter les déviations mises en place.</li><li>- Ne pas s'engager sur une route signalée dangereuse.</li><li>- Se mettre, si possible, dans un local à l'abri, non endommagé.</li><li>- Fuir latéralement ; s'éloigner du point d'effondrement.</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                 | <ul style="list-style-type: none"><li>-S'Éloigner de la zone dangereuse .</li><li>- Se protéger.</li><li>- Couper la sonnerie et le vibreur de son téléphone.</li><li>- Suivre les consignes des autorités.</li><li>- S'entraider.</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|  <b>Feux de forêts</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |  <b>Risque industriel – Nuage toxique</b><br><b>Transport de Matières Dangereuses</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |  <b>Tempêtes-Vent violent</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |  <b>Séisme</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <p><b>AVANT :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Déroutessailer, entretenir les abords des habitations.</li></ul> <p><b>PENDANT :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Se conformer aux consignes données par les autorités : évacuation ou confinement.</li><li>- S'éloigner dos au vent.</li><li>- Respirer à travers un linge humide.</li><li>- Asperger d'eau si possible les volets, portes et fenêtres.</li></ul> <p>Pour les habitations situées en zone d'incendie.</p> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Se conformer aux consignes données par les autorités : évacuation ou confinement.</li><li>- Ne pas fumer, pas de flamme, pas d'étincelle.</li><li>- Si propagation du nuage toxique, s'éloigner dans le sens perpendiculaire au vent ; dans la mesure du possible, se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche.</li><li>- Fermer toutes les ouvertures et cafeuteur les aérations.</li><li>- Couper la ventilation et la climatisation.</li><li>- Ne pas prendre la voiture.</li><li>- Ne pas aller chercher les enfants à l'école.</li><li>- Dérancher les appareils électriques et le gaz.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Limiter les déplacements ; dans la mesure du possible, rester chez soi.</li><li>- Ne pas se promener en forêt, ne pas s'abriter sous un arbre.</li><li>- Ne pas toucher les fils électriques tombés au sol.</li><li>- Ne pas intervenir sur une toiture.</li><li>- Pour les orages, ne pas utiliser d'appareils électriques et de téléphone.</li><li>- Respecter les déviations mises en place.</li><li>- Sinformer par la radio.</li><li>- Ranger et fixer les objets pouvant être emportés par le vent.</li><li>- Gagner un abri, fermer portes et volets.</li></ul>                      | <ul style="list-style-type: none"><li>-Ne pas prendre la voiture.</li><li>-Limiter l'usage du téléphone afin de libérer les lignes pour les secours.</li></ul> <p><b>PENDANT :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Rester où on est, s'abriter sous un meuble solide ou contre un mur porteur.</li><li>- Éviter la proximité des fils électriques, des arbres, des ponts, des arches...</li><li>- Ne pas allumer de flamme. (Fuite éventuelle de gaz)</li></ul> <p><b>APRES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Couper le gaz et l'électricité ; pas de flamme.</li><li>- Évacuer et s'éloigner des bâtiments ; rejoindre un endroit dégagé. (Place...)</li><li>- Se conformer aux consignes données par les autorités.</li></ul> |
|  <b>Les risques sanitaires</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |  <b>Inondations - Crues</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |  <b>Moustique tigre</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |  <b>Rupture de barrage</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Porter un masque.</li><li>- Se laver les mains.</li><li>- Tousseur ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.</li><li>- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter.</li><li>- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.</li><li>- Éviter les rassemblements.</li><li>- Limiter les déplacements et contacts.</li></ul>                                                                                                                   | <ul style="list-style-type: none"><li>- Ne pas s'engager sur une route inondée.</li><li>- Respecter les déviations mises en place.</li><li>- Fermer les ouvertures.</li><li>- Couper le gaz et l'électricité.</li><li>- Evacuer sur préconisation des autorités ou des secours.</li><li>- Se réfugier sur un point haut. (Étage, colline...)</li><li>- Se tenir informé des consignes à suivre.</li><li>- Fermer portes et fenêtres mettre des batardaux.</li><li>- Mettre en hauteur le matériel fragile.</li></ul>                                                                                                                                  | <ul style="list-style-type: none"><li>- Éviter de planter trop près de la maison.</li><li>- Vider après chaque pluie et chaque arrosage les récipients que vous n'avez pas pu supprimer.</li><li>-Vérifier que vos gouttières ne comportent pas de zone non drainée</li><li>-Si vous avez des réservoir d'eau de pluie couvrez-les d'une moustiquaire en veillant à ne pas laisser aucun trou (les moustiques ne doivent pas pouvoir accéder à l'eau).</li><li>-Si vous avez des récipients, seaux, bidons, pots, tonneaux, arrosoirs, pneus, jouets...Trouvez le moyen pour les supprimer, les couvrir ou retournez-les.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Respecter les consignes données.(Évacuation ou non, itinéraires à emprunter)</li><li>- Ne pas prendre l'assenseur. (coupure de courant)</li><li>- Ne pas revenir sur ses pas.</li><li>- S'éloigner des ponts et torrents.</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |





## SITES INFORMATIQUES UTILES ou A CONSULTER

### Les soins palliatifs : que va apporter la loi de 2026



Ce qui existe :

Les **unités de soins palliatifs (USP)** : en hôpital, ces structures proposent des lits exclusivement consacrés à l'application de soins palliatifs.

Les **équipes mobiles de soins palliatifs (EMSP)** : elles exercent la plupart du temps en établissement et effectuent une prise en charge complète du patient et de son entourage familial.

Les **lits identifiés en soins palliatifs (LISP)** : ils permettent aux services hospitaliers de poursuivre la prise en charge de leurs patients jusqu'à la fin de leur vie.

Les **réseaux de santé** ayant une activité en soins palliatifs (RSSP) : en partenariat avec les différents acteurs, ces réseaux ont pour rôle de coordonner, avec l'ensemble des autres structures, les soins et l'accompagnement des patients à domicile.

Le texte permet des avancées en matière d'accompagnement palliatif notamment avec la création des Maisons d'Accompagnement et de Soins Palliatifs (MASP) et le renforcement de l'obligation de formation des professionnels de santé.

Les MASP publiques ou de statut privé non lucratif auront 3 fonctions :

- L'accueil et l'accompagnement des personnes qui ne peuvent l'être à domicile mais qui ne relèvent pas d'une prise en charge en USP
- L'accueil des personnes pour permettre du répit aux proches
- L'accompagnement des aidants et des personnes endeuillées.

Ces établissements devront signer un contrat avec les agences régionales de santé (ARS).

Aujourd'hui l'accompagnement palliatif est insuffisant en France. Le Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie souligne que la moitié des besoins ne sont pas couverts malgré les 171 unités de soins palliatifs (USP), 5561 lits identifiés de soins palliatifs et 420 équipes mobiles.

### Le temps de canicule : Réflexes anti- chaleur utiles

Boire au moins 1,5 litre d'eau par jour, manger frais et équilibré, porter des vêtements adaptés, se mouiller le corps et se ventiler.

Alerter l'entourage ou les professionnels de santé qui interviennent au domicile dès les premiers signes de soif ou d'inconfort liés à la chaleur, et trouver de l'aide si la personne n'est pas autonome.

**Boire de l'eau non glacée** : Bien s'hydrater

mais pas plus de 1,5 à 2 litres d'eau par jour afin d'éviter un déséquilibre entre la quantité de sodium et la quantité d'eau dans le corps entraînant une dilution du sodium appelé hyponatrémie. La prise de certains médicaments (antidépresseurs, diurétiques, antiépileptiques...) augmente le risque d'hyponatrémie et peut provoquer des troubles cardiaques, rénaux, hépatiques. Les conséquences peuvent être graves : confusion, léthargie, troubles de l'équilibre...

# Informations générales

Pour se rafraîchir, préférer le brumisateuse ou une serviette humidifiée, ne pas boire trop vite mais régulièrement tout au long de la journée.



Ne pas boire des boissons gazeuses sucrées ni de l'alcool.

**Le ventilateur ou le climatiseur** procure une sensation d'air frais. Eviter l'exposition directe prolongée qui peut aggraver la sécheresse oculaire.

Penser à cligner des yeux régulièrement et mettre des lunettes de soleil à l'extérieur.

**Ne pas multiplier les douches par jour** mais se rincer le corps et utiliser du savon tous les 3 jours sans frotter car la peau des seniors est plus fine et plus fragile. La température de l'eau ne doit pas être trop chaude ni trop froide pour éviter les chocs thermiques.

**Diminuer l'apport en nourriture.** S'alimenter pour éviter la dénutrition mais éviter les plats trop riches. Manger des fruits, des légumes et des produits faiblement transformés.

Certains médicaments peuvent diminuer d'efficacité et peuvent compliquer l'adaptation du corps aux températures élevées mais ne jamais arrêter un traitement ni le réduire sans avis médical. Adopter une bonne attitude qui consiste à conserver les médicaments à l'abri de la chaleur, en évitant l'automédication. Penser à relire les notices et en cas de doute prendre conseil auprès de professionnels.

## La réforme des études de santé

Cette réforme instaure une voie unique d'accès aux études de santé. Le système actuel PASS et LAS sera remplacé par un cursus unique dès la rentrée 2027.

L'ensemble des filières santé médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie, kinésithérapie (MMOPK) est concerné par la réforme.

Tous les étudiants suivront une même 1<sup>ère</sup> année qui sera divisée en 3 blocs d'enseignement :

- Bloc santé (24-30 ECTS) connaissances scientifiques fondamentales communes aux 5 filières MMOPK
- Bloc disciplinaire (24-30 ECTS) enseignements d'une mention de licence contributive (biologie, droit, sciences humaines, soins infirmiers, etc....)
- Bloc transversal (6-12 ECTS) compétences psycho-sociales, communication, éthique, sciences humaines et sociales.



European Credit Transfert System (ECTS). Les études sont organisées en unités de mesure commune dans l'enseignement supérieur en Europe qui une fois obtenues donnent lieu à l'attribution de points appelés ECTS. Chaque semestre validé donne droit à 30 ECTS. Les crédits acquis, le sont définitivement et sont reconnus dans toutes les universités européennes. Il est possible donc de poursuivre son cursus dans une autre université ou établissement européen.

Pour les étudiants qui commencent leurs études de santé en septembre 2026, une transition sera opérée à la rentrée suivante vers le nouveau programme.



## De nouvelles règles pour le cumul emploi-retraite à partir de 2027

La loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2026 modifie le dispositif de cumul emploi-retraite à compter du 1er janvier 2027. De nouvelles règles s'appliqueront pour les personnes qui partent à la retraite à partir de cette date. Service Public vous explique:

Le cumul emploi-retraite (CER) permet à un retraité de reprendre ou de poursuivre une activité professionnelle tout en percevant sa pension de retraite. À partir de 2027 le dispositif sera modifié. Il n'y aura plus de distinction entre cumul intégral et cumul plafonné, seul l'âge sera pris en compte. Les dispositions prévues sont les suivantes:

### Avant l'âge minimum légal :

Vous reprenez ou vous poursuivez une activité professionnelle après avoir été admis à la retraite avant l'âge minimum légal : les montants de votre revenu d'activité professionnelle (et de votre revenu de remplacement, notamment les indemnités journalières de maladie) **seront déduits en totalité de votre pension de retraite**, dès le premier euro.

### Entre l'âge minimum légal et 67 ans (âge du taux plein automatique) :

Vous êtes admis à la retraite entre l'âge minimum légal et 67 ans et vous reprenez ou poursuivez une activité professionnelle : vous pourrez cumuler jusqu'à 67 ans vos pensions de retraite et des revenus d'activité (et de remplacement) si **ces revenus ne dépassent pas 7 000 € par an**. Si vos revenus annuels d'activité (et de remplacement) dépassent 7 000 €, **vos pensions de retraite seront diminuées d'un montant égal à 50 % du montant du dépassement**.

### À partir de 67 ans (âge du taux plein automatique):

Vous êtes admis à la retraite à partir de 67 ans et vous reprenez ou poursuivez une activité professionnelle : **vous pourrez cumuler intégralement** vos pensions de retraite et vos revenus d'activité et de remplacement (sans plafond). Les cotisations versées dans le cadre de cette activité pourront vous permettre d'acquérir de nouveaux droits à retraite.

## DONS – APPEL A LA GENEROSITE

Face aux dramatiques incendies qui ont frappé plusieurs territoires ces derniers jours, les besoins des populations sinistrées sont considérables.

**Les particuliers qui souhaitent témoigner leur solidarité** peuvent également se mobiliser.

Le Secours populaire, la Croix-Rouge française et la Protection Civile sont pleinement engagés auprès des populations sinistrées. Présentes sur le terrain, leurs équipes assurent l'accueil des personnes évacuées, distribuent des produits de première nécessité (repas, eau, kits d'hygiène, vêtements, matériel pour les jeunes enfants) et accompagnent les victimes dans leurs démarches, y compris dans la phase de reconstruction qui suit l'urgence.

**Les dons peuvent être effectués** directement sur les plateformes officielles de ces associations ou auprès de leurs antennes locales.

**Il est recommandé de privilégier exclusivement les canaux officiels** et de faire preuve de prudence face aux cagnottes non vérifiées qui peuvent apparaître sur les réseaux sociaux.



## CHARTRE NATIONALE DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

### 8 grands principes pour accompagner les parents

1. > **Reconnaître et valoriser prioritairement les rôles, le projet et les compétences des parents:** les interventions s'appuient sur les ressources et capacités des parents. Elles se construisent avec eux. Elles nécessitent bienveillance et écoute, sans jugement, préjugé, injonction, ni obligation. Elles encouragent l'entraide entre pairs.
2. > **S'adresser à toutes les familles** quels que soient la situation familiale, le milieu social, l'environnement, le lieu de résidence, la présence d'un handicap ou les références culturelles. Les interventions de soutien à la parentalité doivent être accessibles à toutes les familles, sur tout le territoire, dans une perspective universaliste, tout en prenant en compte la singularité de chaque parent.
3. > **Accompagner les parents en intégrant dans cette démarche toutes les dimensions et l'ensemble du contexte de la vie familiale,** pour le bien-être de l'enfant et des parents eux-mêmes et quel que soit l'âge de l'enfant.
4. > **Proposer un accompagnement et un soutien dès avant l'arrivée de l'enfant et jusqu'à son entrée dans la vie adulte :** agir tôt permet de prévenir, anticiper et mieux repérer les situations de vulnérabilités ou les difficultés.
5. > **Respecter les principes d'égalité entre les femmes et les hommes dans la parentalité et au sein de la sphère familiale :** les actions de soutien à la parentalité et l'accompagnement des parents veillent à ne pas véhiculer de stéréotypes sur les relations entre parents ou entre les enfants.
6. > **Quelles que soient les configurations familiales, permettre à chaque parent d'occuper, dans la mesure du possible, sa place dans le développement de l'enfant.** En outre et parce que les parents ne sont pas les seuls impliqués dans le quotidien des soins et de l'éducation des enfants, d'autres personnes ressources dans l'environnement familial peuvent être concernées par les actions de soutien à la parentalité : grands-parents, beaux-parents, familles recomposées...
7. > **Proposer des interventions diverses (collectives ou individuelles, dans des lieux dédiés, itinérants ou au domicile...) accessibles à toutes les familles sur l'ensemble du territoire et respectueuses des principes de neutralité politique, philosophique et confessionnelle :** les services, ressources et modes d'action variés mis à disposition des familles sont tous légitimes dès lors qu'ils répondent à un besoin identifié et qu'ils explicitent les approches et objectifs qui les sous-tendent. Ils s'inscrivent dans une démarche d'évaluation pensée en amont et qui intègre la temporalité nécessaire à l'établissement d'un lien de confiance. Les parents y sont associés comme ils le sont à la définition des actions.
8. > **Garantir aux personnes qui recourent à une action de soutien à la parentalité** que les bénévoles ou professionnels qui interviennent dans ce cadre ont une compétence ou bénéficient d'une formation dans ce domaine et disposent de temps de partage d'expérience et d'analyse des pratiques.

*Cette charte établit les principes applicables aux actions de soutien à la parentalité en application de l'article L. 214-1-2 du code de l'action sociale et des familles.*





## L'Offrande Musicale à la chapelle de Piétat

Des jeunes prodiges aux « Masterclass » ont offert cet été un remarquable moment de transmission artistique. Le pianiste de renommée internationale David Fray y a accompagné de jeunes talents, pour la plupart venus de l'étranger – de Suisse, de Pologne et de Monaco – dans un travail d'interprétation aussi exigeant qu'enrichissant.



La qualité des interprétations, l'enthousiasme des jeunes participants ont conquis un public nombreux parmi lequel des personnes en situation de handicap, symbole d'ouverture et d'inclusion. Une belle réussite pour ces « Masterclass », porteuse d'avenir pour ces jeunes musiciens.

## Soirée inoubliable pour le concert de Thibaut GARCIA

La charmante mais intimiste chapelle de Piétat a accueilli le guitariste toulousain **Thibaut GARCIA**, au sommet de son art, pour un moment musical d'une rare intensité.



Dès l'âge de sept ans, Thibaut GARCIA a rapidement révélé un talent exceptionnel. Nommé aux Victoires de la Musique Classique, lauréat de nombreux concours internationaux, il se produit depuis dans les principaux festivals en France et sur les plus grandes scènes du monde.

Les applaudissements du public ont salué la prestation d'un véritable virtuose qui s'est imposé au fil des années comme l'un des guitaristes les plus talentueux de sa génération.



## Une exposition de grande qualité à la salle des mariages

Du 13 au 26 juin, la salle des mariages a accueilli les œuvres du plasticien Jef Condon, ancien habitant de la commune, déjà reçu dans différents autres lieux du département.



Cet artiste a présenté des tableaux de grand format qu'il réalise à l'aide de différents médiums – résine, peinture à l'huile par exemple – sur différents matériaux : toiles, plexiglas, papier, une peinture abstraite dans de sublimes couleurs. Jef Condon réalise également des céramiques.

Son travail est, dit-il « une invitation pour chacun à plonger dans sa propre imagination. Les couches successives sont là pour être grattées et pour révéler la couche inférieure avec ce qu'elle apporte de surprise et de découverte. Dans chacune d'elles il me faut aller chercher le relief, la couleur, la

lumière ou l'absence de lumière, qui vont, accolés les uns aux autres faire apparaître ce qui doit être montré ».

Toute la durée de l'exposition, les visiteurs ont pu échanger leurs impressions avec l'artiste.



## Restez Connectés avec Barbazan Debat grâce à PanneauPocket

Ne manquez plus les informations importantes de la commune. Téléchargez dès maintenant PanneauPocket et restez connectés ! Actualités locales, événements à venir, alertes de sécurité, travaux en cours, vous serez notifié en temps réel de ce qu'il se passe sur notre territoire.

Pour télécharger PanneauPocket, c'est très simple :



Rendez-vous sur votre store :

- App Store : <https://urlz.fr/g5rK>
- Play Store : <https://urlz.fr/g5rJ>
- AppGallery : <https://urlz.fr/iuvl>

Recherchez «PanneauPocket» dans la barre de recherche puis cliquez sur «Télécharger» ou «Installer».

Une fois l'application téléchargée, recherchez votre commune et ajoutez-la en favori pour recevoir toutes les actualités.

Si vous n'avez pas de smartphone, toutes les informations PanneauPocket sont aussi disponibles sur votre ordinateur. Depuis une page internet tapez **app.panneaupocket.com** et recherchez votre mairie. Ensemble, faisons de Barbazan Debat un endroit où il fait bon vivre et où chacun est informé et engagé dans la vie locale !





## Concours des maisons, balcons fleuris et jardins

Avec le retour des beaux jours, jardins et balcons de nos maisons ont apporté de la couleur et de la diversité dans notre commune et ce, malgré les très fortes chaleurs de ces derniers mois.



Afin de mettre en lumière l'implication des habitants pour embellir leurs terrasses, balcons et jardins, le prix des maisons fleuries organisé par la commission culture, environnement et développement durable a été reconduit cette année. La participation est ouverte à tous les habitants de la commune.

Les membres de la commission ont parcouru les quartiers au mois de juin, afin d'apprécier la qualité des aménagements, l'harmonie des compositions florales, l'entretien des espaces et l'intégration des végétaux dans leur environnement. Ces aménagements et plantations doivent être visibles depuis la rue.

Grâce à leur investissement, la commune offre un visage fleuri aux riverains et aux visiteurs. La remise des prix aura lieu au mois de novembre.



## La bibliothèque a accueilli ses lecteurs durant l'été

Mi-juin, les bénévoles de la Défense de la langue française ont proposé une dictée ouverte à tous.

Une vingtaine d'amateurs d'orthographe et de grammaire se sont ainsi retrouvés à la bibliothèque Paulo Coelho pour partager leur passion de la langue française. Pour cette première édition, le texte retenu était extrait des Contes d'une grand-mère de Georges Sand, plus précisément du conte La Fée Poussière. Le temps d'un après-midi, la bibliothèque municipale s'est transformée en salle de classe, dans une ambiance studieuse mais détendue.

Tous ont apprécié ce bel exercice de style, qui a ravivé chez certains l'envie de reprendre plus souvent la plume.



L'équipe de la bibliothèque vous accueille avec plaisir toute l'année les mardis de 16h à 18h, les mercredis de 10h à 12h et de 15h à 18h et les samedis de 9h à 12h.

Petit rappel : la carte de bibliothèque est totalement gratuite et vous donne accès à toutes les bibliothèques de l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et à la ludothèque). Vous pouvez emprunter jusqu'à 10 documents (+1 jeu et 1 liseuse) pour une durée de 4 semaines.

Pour plus de renseignements, consultez notre site internet : [bibliotheques.agglo-tlp.fr](http://bibliotheques.agglo-tlp.fr).



## Quelques nouvelles de BARBAZAN BMX

La saison a repris avec enthousiasme, débutant par une sortie de ski pour renforcer la cohésion de l'équipe le samedi 21 février 2026.

### CALENDRIER DES COMPÉTITIONS PASSÉES

#### Coupe d'Occitanie :

1ère manche : dimanche 15 mars à Blagnac

2ème manche : dimanche 22 mars à Pamiers

3ème manche : dimanche 12 avril à Soues

4ème manche : samedi 6 juin à Saix

#### Championnats régionaux et autres :

Samedi 23 avril : championnat régional à Campsas

#### Les grands challenges :

11 avril 2026 : Challenge France 1ère manche à Soues

2 mai 2026 : Challenge France 2ème manche à Anglet

30 mai 2026 : Challenge France 3ème manche à Denguin

#### Qualifications pour les championnats de France, Europe et Monde en 3 manches :

##### Qualifiés :

3 pilotes (1 pilote U9 et 2 pilotes U15) pour le Trophée de France BMX à Chabeuil, les 20-21 juin.

2 pilotes (U17 et +) pour le championnat de France à Besançon, les 3,4,5 juillet.

#### Challenge Européen :

1 pilote qualifié pour le challenge européen à Sarrians, du 24 au 28 juin 2026

#### Challenge Mondial :

1 pilote qualifié pour Brisbane, en Australie du 17 au 25 juillet 2026



#### Initiations et animations

Sur le Pumptrack du Boulevard du Martinet à Tarbes les samedis 18 avril, 23 mai, 20 juin, 29 août et le 19 septembre.

#### Fête locale de Barbazan-Debat

Le 30 juin 2026, animation et initiation BMX sur le parking de la Mairie, avec la participation de 5 éducateurs du club.

Merci à tous les jeunes et moins jeunes du village pour leur engagement !

### REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR

- La reprise des entraînements est prévue pour le **samedi 5 septembre 2026 à 14h00.**
- **Course sur la piste de l'allée des chênes à Barbazan-Debat** : dimanche 11 octobre 2026





## Toujours autant de succès à la bodega des Pedescaus

Comme chaque année depuis 1998, Lous Pedescaus participent activement à la fête locale. Deux soirées sous la grande halle pour le plaisir de voir venir beaucoup de participants, les voir bavarder, rire, chanter et déguster de bonnes choses.



Le Vendredi, c'est le groupe Bigorak qui a ouvert les festivités. Le public attablé sous la halle a repris avec eux lorsqu'ils ont entonné des chants connus. Puis Opti Night a poursuivi jusque tard dans la nuit avec des musiques de fête.

Samedi midi, ce sont les participants à la randonnée pédestre qui ont déjeuné sous la halle et vers 19 h, la banda Lous Cailhabaris a su enchanter le public. On a chanté, dansé et dégusté les grillades. Lous Pedescaus étaient nombreux autour des planchas pour les satisfaire.

Deux soirées qui ont eu leur succès habituel, tant par l'ambiance sous la halle avec les boissons et repas servis que par le maintien des tarifs depuis plusieurs années malgré l'inflation en cours pour que tous puissent venir faire la fête.



## Renaissance du club de Rugby à Barbazan Debat

Déjà 23 ans que le RCB avait rendu l'âme. Depuis, au centre sportif Pierre Bory, le terrain de rugby ne voyait jouer qu'un club voisin. Et en février dernier, Gilles Fouquet, repensant à son père qui avait donné beaucoup de son énergie autour du stade, a lancé l'appel auprès de passionnés de rugby pour recréer un club.

Rapidement, une vingtaine de volontaires, de diverses générations ont répondu : pourquoi pas ! Le cheminement a été long. Contacts avec le comité départemental, puis une longue réunion vidéo avec les instances de la FFR, rédaction des statuts, réflexion sur le financement (contacts sponsors fructueux). Mais aussi, contacter des joueurs potentiels, obtenir l'accord de la municipalité sans compter la création du blason et imaginer les modèles des maillots.

Et le mercredi 20 mai, la FFR a validé le projet. Le Barbazan Olympique Club est né, il reste à le faire vivre ! A ce jour, 35 joueurs sont prêts à faire courir la balle ovale sur le stade dès septembre, 14 sont en reprise de compétitions, les autres viennent de 11 clubs différents. Parce que créer un club, ce n'est pas dépouiller un club voisin pour bâtir le sien.

Dirigeants et futurs joueurs sont tellement motivés que le samedi 30 mai, nombre d'entre eux ont pris le balai, les pinceaux et autres matériels pour nettoyer, puis repeindre vestiaires et tribunes.

Et n'oubliant pas la fête locale, dès 19 heures la plupart d'entre eux ont rejoint la grande halle où ils ont passé la soirée à la Bodega des Pedescaus.

Dès septembre prochain, rendez-vous autour du stade ou le BOC disputera le championnat de Régionale 3. Des après-midi chaleureux et pleins d'émotions en vue !





## ...Et c'est reparti pour un tour avec Gym Vitalité

Quelle saison 2025-2026 ! Une Année exceptionnelle qui s'est terminée par les 2 rendez-vous traditionnels :

**Le repas / A.G.** où malgré les températures élevées, nous étions 132 à nous retrouver autour d'un excellent repas.

**Et le pique-nique** avec seulement 33 participants. La marche initialement prévue a été annulée pour cause de canicule.

Mais, il faut déjà penser à 2026/2027. Les vacances sont terminées... Toutes les bonnes choses ont une fin, il est temps de se (re)mettre au sport ! N'hésitez plus, c'est le moment ou jamais.



**Gym Vitalité BARBAZAN-DEBAT**

Reprise des cours le **lundi 07 Septembre 2026**

6 cours / semaine

Cardio, abdos, renforcement musculaire, pilates, yoga, ...  
Avec bâtons, steps, gliding, haltères, ...

|          |                                   |
|----------|-----------------------------------|
| Lundi    | 19h-20h                           |
| Mardi    | 9h-10h<br>10h15-11h15             |
| Mercredi | 19h-20h                           |
| Vendredi | 9h-10h<br>10h15-11h15 (gym douce) |

**Inscription**  
100 € pour l'année - facilités de paiement -  
Tarif préférentiel pour un binôme d'une même famille

**Contacts :**  
Monique OLIVARES : 06.15.23.63.13  
Christian REBAUT : 06.28.76.77.30  
Annick MARTINI : 06.73.88.12.25  
Dominique ALONSO : 06.28.05.06.04  
Dany FERRAS : 07.65.66.80.16

Prenez un tapis et votre serviette

### Reprise le lundi 7 septembre 2026

|          |                                                     |
|----------|-----------------------------------------------------|
| Lundi    | de 19h à 20 h                                       |
| Mardi    | de 9h à 10 h                                        |
| Mercredi | de 19h à 20 h                                       |
| Vendredi | de 9h à 10 h                                        |
| Vendredi | de 10h15 à 11h15 (gym douce – mélange Pilate yoga). |

Une piste pour vous y aider : les cours de Gym Vitalité avec **Chloé, Laurence, Marion et Yohan** sont pleins de surprises : bâtons, abdos, cardio, yoga, Pilate, fitball, etc... Ils ne manquent pas d'imagination.

Et oui ! A la Gym Vitalité, on mouille le maillot dans la bonne humeur mais c'est pour notre bien. Juste une tenue confortable, un tapis et le club vous fournit TOUT le matériel (haltères, step...).



Toute personne (femme et homme) de + 16 ans peut essayer et on dit bien :

« Essayer, c'est adopter »

Prix : 100 €/an (cotisation et adhésion) 218 heures de cours prévues. Facilités de paiement et prix préférentiel pour 2 personnes d'une même famille. Si vous ratez le jour de la rentrée, pas de soucis, vous pouvez venir nous rejoindre à n'importe quel cours et vous jugerez par vous-même.

Allez, bon retour dans l'arène ! Et n'oubliez pas : le principal, c'est de participer...

**Contact Mme Olivares : 06 15 23 63 13**





## Un programme bien rempli pour les randonneurs de l'Alaric

Comme chaque année, malgré les fortes chaleurs estivales, quelques adaptations du programme ont été nécessaires. Elles nous ont toutefois permis de poursuivre nos randonnées et de garder la forme, tout en profitant des paysages toujours aussi magnifiques qu'offrent nos Pyrénées



### Sorties réalisées de mai à septembre

**24 mai** : Pic du Lion

**7 juin** : Pic de Hautacam depuis Ousté

**13 juin** : Paëlla conviviale à Montignac

**14 juin** : Lac de Bassia depuis Gèdre-Dessus

**21 juin** : Lac de Peyrelade

**5 juillet** : Le Viscos

**19 juillet** : Tour des lacs d'Ayous

**Juillet** : Séjour d'une semaine en Corse

**26 juillet** : Lac d'Isaby depuis le parking de Moulata

**2 août** : Pic du Montaigu

**16 août** : Échelle des Sarradets et plateau de Bellevue depuis Gavarnie

**29 et 30 août** : Refuge de Baysselance et Petit Vignemale

**Du 1er au 6 septembre** : Séjour dans les Encantats

Vous aimez la randonnée, venez découvrir notre association. **Rando Alaric** vous propose **deux randonnées découverte**, sans engagement, pour faire connaissance avec le groupe et partager notre passion de la montagne. **Contact : Noël GARRIGOS, président 07 71 27 25 73**



## Les aînés du Club d'Alaric en balade

Au début de printemps, les aînés du club d'Alaric ont profité du beau temps pour faire quelques balades.

Le vendredi 28 mai, à l'occasion de la fête locale, le club d'Alaric a convié les adhérents à un buffet salle du Néouvielle. Le repas et l'ambiance furent appréciés des invités et un loto interne vint clôturer l'après-midi.

Pour finir la saison, en raison des vacances d'été, un voyage à Condom fut organisé le vendredi 26 juin: un super repas nous a été servi sur la péniche D'Artagnan le long de la Baïse, repas arrosé de liqueurs du terroir.

A la descente du bateau, la visite du village de Lavardens a été annulée pour cause de canicule. Notre chauffeur Jean-Marc nous a menés au lac de Castera-Verduzan où des bancs, à l'ombre de grands arbres, semblaient nous attendre. Après cette pause rafraîchissante, ce fut l'heure de prendre la route du retour. Reprise des activités toujours dans le même esprit le vendredi 29 août à la salle du Néouvielle.





## Deux nouvelles médailles pour K'Danse !!!

Une année qui s'achève encore merveilleusement bien pour l'association Barbazannaise !

En effet, Carole et ses deux élèves, Zélie et Maud, reviennent des Regards Chorégraphiques Nationaux avec deux nouvelles médailles, une de bronze pour le solo de Maud « Le trône » en niveau 2 (pré-professionnel) et une médaille d'argent pour le solo de Zélie « Et si ? » en niveau 1, avec une mention pour le personnage poétique !

Nous avons d'ailleurs la joie de vous annoncer que Maud Pereygne a été admise au CFA de la compagnie du Théâtre



du Corps à Paris, la **compagnie de Pietragalla et Derouault**.

Nous lui souhaitons beaucoup d'épanouissement et de réussite dans cette nouvelle aventure artistique !

L'édition 2026 des Regards s'est tenue comme à son habitude à Montluçon le 1er week-end de juillet. Plus de 1350 danseurs représentant la centaine d'associations et écoles sélectionnées pour se produire au niveau national sous le regard aiguisé de 15 jurys professionnels, pédagogues et chorégraphes. Ils ont représenté 147 chorégraphies, et dans la catégorie solo, K'Danse a cette année encore tiré son épingle du jeu avec ces belles médailles. Une véritable récompense pour le travail effectué par Carole et ses élèves !



Le spectacle de fin d'année a également eu lieu les 19 et 20 juin à la salle des fêtes de Barbazan-Debat. Les 150 élèves s'en sont donnés à cœur joie autour du thème de la maison. La maison et ses différentes pièces, le quotidien, des situations ou des états d'âme où chacun a pu se reconnaître ! Une trentaine de tableaux tantôt poétiques, tantôt drôles, touchants et dynamiques, interprétée par des danseurs enthousiastes qui ont montré une véritable joie d'être sur scène !





# Du côté des associations

Les inscriptions reprendront en septembre au gymnase.

K'Danse, c'est l'éveil à la danse à partir de 4 ans, des cours de danse contemporaine pour enfants, adolescents et adultes.

Tous sont les bienvenus... débutant ou confirmé, fille, garçon, homme ou femme !

Le professeur Carole Lalanne cherche avant tout à développer le travail sur les sensations et les qualités du mouvement, sur le lâcher prise, sur l'apprentissage de la technique contemporaine avec son travail au sol, la mobilité du dos et ses moments d'improvisation et de contact. Avec une envie de permettre à chacun et chacune de trouver sa personnalité au sein d'un groupe.

Si l'envie vous prend, n'hésitez plus et venez rejoindre Carole et ses élèves pour découvrir le plaisir de danser ou celui de se perfectionner dans une ambiance qui se veut familiale et chaleureuse.

Un cours d'essai est possible.

Renseignements et inscriptions : du mardi ou samedi à la salle de danse du gymnase au 1er étage.

**Contact : 06 83 35 76 29**



## Une année 2025-2026 de marche nordique bien remplie

Après une année particulièrement bien remplie, rythmée par nos 5 séances classiques (en soirée et en matinée), nos adhérents ont pu profiter :



- De sorties à la journée (de plus de 20km) et de marches d'orientation.
- D'un super week-end de Pentecôte à Loudenvielle.
- De moments de convivialité autour de repas et de pique-niques.
- Sans oublier la participation de 6 de nos marcheurs à des compétitions !

Après une petite interruption estivale d'un mois, la reprise a été fixée au **29 août**.

### Nos propositions pour l'année 2026-2027 : Laissez-vous tenter !

Pour cette nouvelle saison, notre équipe d'encadrants a le plaisir de vous proposer un large choix de séances adaptées au rythme de chacun, que vous soyez actif ou retraité :

- **Lundi de 18h30 à 20h : séance technique et/ou marche nordique, au lac de Soues et autour.**
- **Mardi de 18h30 à 20h : séance technique et marche nordique**
- **Mercredi matin de 9h à 12h : 10km environ aux alentours de Tarbes**
- **Jeudi soir de 18h30 à 20h : marche nordique**
- **Samedi matin de 9h à 12h (ou après-midi en hiver) : 10 à 12km, aux alentours de Tarbes**

Le petit + : Les bâtons spécifiques à la marche nordique (à ne pas confondre avec des bâtons de randonnée) vous sont gracieusement prêtés tout au long de votre première année.

Le club de Marche Nordique 65 propose 2 séances de découverte à partir du lundi 14 septembre, suivies de 2 séances d'immersion gratuites. L'occasion idéale pour vous laisser tenter et découvrir les bienfaits de cette marche active en pleine nature !

Venez nous rencontrer à la fête du sport à Soues le dimanche 6 septembre ou contactez-nous au 06 07 64 71 30 ou sur notre site [marchenordique65.fr](http://marchenordique65.fr)



# Informations utiles

## Numéros utiles

|                               |                |
|-------------------------------|----------------|
| Restaurant scolaire :         | 05 62 33 80 01 |
| Gymnase :                     | 06 76 98 84 31 |
| Centre de loisirs :           | 05 62 96 28 24 |
| Ecole Maternelle M.Pagnol :   | 05 62 33 83 98 |
| Ecole Maternelle J.Prévert :  | 05 62 33 81 57 |
| Ecole Primaire P.Verlaine :   | 05 62 33 89 37 |
| Ecole Primaire A.Rimbaud :    | 05 62 33 87 55 |
| SAMU :                        | 15             |
| Gendarmerie :                 | 17             |
| Pompiers :                    | 18             |
| Pompiers : depuis un portable | 112            |



### MAIRIE

BP 23 - 2 bis, rue des Pyrénées  
65690 BARBAZAN-DEBAT

Tél : 05 62 33 95 67 – Fax : 05 62 33 92 93

[mairie@barbazan-debat.fr](mailto:mairie@barbazan-debat.fr)

### HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi Mardi Mercredi

8h30 à 12h - 13h à 18h

Jeudi : 13h à 18h

Vendredi : 8h30 à 12h - 13h à 17h

Le prochain bulletin paraîtra en Janvier . Vous pouvez communiquer vos contributions dès fin Novembre soit au secrétariat de la Mairie, soit par messagerie électronique ([mairie@barbazan-debat.fr](mailto:mairie@barbazan-debat.fr)) soit dans la rubrique contact sur le site officiel [www.barbazan-debat.fr](http://www.barbazan-debat.fr)

Bulletin édité par la Mairie de BARBAZAN-DEBAT - Maquette & Impression : Graphicom • Tarbes